

RÉUNION du 26 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, régulièrement convoqué par écrit le 16 mars 2021 s'est réuni, sous la présidence de monsieur Marcel Soccol, maire en exercice, à huis clos, à la salle des fêtes de la commune afin de respecter les mesures générales relatives aux gestes barrière et de distanciation physique destinées à faire face à l'épidémie de la COVID-19

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, DUFLOT Gérard, DUPUY Nathalie, GOUAT Jean-Pierre, HOLJEVAC Catherine, JOLLIVET Jeanne, SOCCOL Marcel.

Absents excusés : M. de FLEURIAN Emmanuel qui a donné son pouvoir à M. GOUAT Jean-Pierre BONNEFOUS Sylvain

Mme Jeanne JOLLIVET a été élue secrétaire de séance

Après lecture, le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 29 janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant une rapide présentation sur la différence entre le compte administratif et le compte de gestion puisque c'est la première fois que ce conseil municipal doit les voter, et expose ce qui suit :

Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2020, établi par le percepteur Madame DESNOS Catherine.

Vote du compte administratif 2020

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DUFLOT, approuve à l'unanimité le compte administratif 2020, présenté par Monsieur Marcel SOCCOL, Maire, qui a quitté la séance pendant le vote, faisant apparaître un excédent de 165 241,01€ en section de fonctionnement et un déficit 20 392,14€ en section d'investissement.

Affectation des résultats 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats de l'année 2020, qui sera reportée dans le budget 2021.

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 117 508,87 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 47 732,14 €

Résultat reporté en investissement (001) : - 20 392,14 €

Débat d'orientation budgétaire

Le conseil municipal a pris connaissance des propositions du maire en matière de travaux d'investissement, de l'avancé des dossiers en court, du projet d'achat de mobilier urbain. (Madame Jollivet a demandé que l'achat soit rediscuté lors du prochain conseil municipal) ainsi que de l'achat d'un nouvel isoloir pour les futurs échéances électorales (car il faudra respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières). Les subventions aux diverses associations ont été discutés et définies. Le conseil municipal après discussion demande qu'une meilleure communication soit faite concernant le feu d'artifice du 14 juillet d'Etroussat, puisque la commune a décidé l'année dernière d'une participation financière et la reconduira cette année.

Le conseil municipal a été informé des nouvelles dispositions sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Information et questions diverses

- Le rapport annuel 2019 du SIVOM Sioule et Bouble est mis à la disposition, en mairie, des conseillers et de la population qui désirent le consulter.

- Le Mardi 19 août 2021, une séance de cinéma en plein air aura lieu à Ussel d'Allier (vers la salle des fêtes) dans le cadre des animations communautaires.
- Le comité de Chantelle du Souvenir Français a transmis son bilan annuel financier et celui des actions qu'il mène sur son territoire.
- La commune d'Ussel d'Allier est référencée dans l'arrêté du préfet de l'Allier pour la lutte contre les chardons.

Fin de la réunion à 23 heures